



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 62231

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur le retard français, par rapport à nos concurrents européens, en matière de robotisation de nos industries. Cela porte directement atteinte à notre compétitivité. Il souhaite connaître les initiatives qu'il compte prendre pour combler le retard en robotisation de nos industries.

Texte de la réponse

Selon les statistiques internationales dont les bases suffisamment harmonisées ne permettent pas des comparaisons indiscutables, la France dispose néanmoins d'un parc de robots industriels notoirement plus réduit que ses principaux voisins. En effet, l'International Federation of Robotics recense près de 36 000 robots installés dans les entreprises françaises contre 63 000 en Italie et plus de 150 000 en Allemagne. Bien que les entreprises françaises installent davantage de robots depuis le début des années 2000, l'écart avec les autres pays voisins s'amplifie chaque année lorsque la France équipe ses ateliers de 4 000 robots par an, les industriels italiens et allemands en intègrent respectivement 6 500 et 16 000. De surcroît, la robotique française est très largement concentrée dans les grandes entreprises des industries automobiles et de la chimie-pharmacie. Il y a donc bien une particularité française en matière d'utilisation de la robotique par les petites et moyennes entreprises (PME), qui paraît rejoindre la préoccupation plus générale de l'accès insuffisant des PME aux nouvelles technologies de production. Dans une conjoncture inquiétante pour l'investissement productif, en collaboration et en cofinancement avec le syndicat des entreprises de production (SYMOP), les services du ministère chargé de l'industrie ont réalisé une étude sur la robotisation des PME françaises. La proposition vise principalement à analyser le retard de la France en la matière ainsi que l'effet de la robotisation sur la compétitivité et sur l'emploi, notamment l'analyse des freins de l'introduction de la robotique dans les PME (menace pour l'emploi, coût de l'investissement, dépenses de formation ou de réingénierie). Aujourd'hui, les équipements sont disponibles. Les robots sont plus flexibles, plus légers et surtout beaucoup moins coûteux puisque leurs prix ont été divisés par cinq au cours des dix dernières années. Les premiers résultats de l'étude montrent principalement que les PME manquent de compétences et d'information et hésitent à changer leurs méthodes de travail. En effet, la diffusion de la robotique nécessite une véritable stratégie de médiation, qu'il faut adapter à la cible des PME. Un plan d'action est en cours d'élaboration entre les services du ministère et le SYMOP, mais devra plus largement intégrer les besoins des industriels en termes d'acquisition des moyens robotiques au bénéfice de leur compétitivité.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62231

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10106

Réponse publiée le : 11 janvier 2011, page 247